

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LAVANCIA-EPERCY**

-----  
**Séance du jeudi 11 avril 2024**  
-----

**Date de convocation** : 02/04/2024  
**Date d'affichage** : 02/04/2024  
**Date de mise en ligne** :  
**Nombre de Conseillers** : en exercice : 14 présents : 10 votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi onze avril à vingt heures zéro cinq minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M.M. JAILLET Bernard — RODIA Christophe - HUGONNET Marc – PESENTI Jean-François - THIRIET Hubert - MAITREPIERRE Sylvie - FREITAS Laure - PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - MULTRIER Pierre-Yves.

Excusé-es :

SERVIGNAT Odette, excusée donne pouvoir à MAITREPIERRE Sylvie,  
GRILLET Rodrigue, excusé donne pouvoir à THIRIET Hubert,  
FACHINETTI Aurélia,  
BOUVIER Alexis.

Secrétaire de séance : MAZUIR Carole

**Objet de la délibération : Affectation des résultats 2023 – budget PRINCIPAL 00400**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Bernard JAILLET, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement	86 398,77 €
un excédent reporté de	251 340,41 €
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de</b>	<b>337 739,18 €</b>
un déficit d'investissement	54 767,62 €
un déficit des restes à réaliser de	
<b>Soit un besoin de financement de</b>	<b>54 767,62 €</b>

**DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023	: EXCEDENT	337 739,18 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE	: 1068	
<b>RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT 002</b>	<b>: 002</b>	<b>337 739,18 €</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE - 001</b>	<b>DEFICIT</b>	<b>54 767,62 €</b>

Pour extrait certifié conforme.

Bernard JAILLET, Maire